

---

# Rapport sur la situation en matière de développement durable pour l'année 2015

---

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud

---



Version corrigée du 02 novembre 2016

La rédaction d'un rapport de développement durable est une obligation réglementaire pour les collectivités et EPCI de plus de 50 000 habitants, issue de la loi portant l'engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010, dite loi « Grenelle II ». L'objectif de ce rapport étant de répondre de manière concrète à l'obligation réglementaire en décrivant la situation des actions et des politiques de développement durable menées sur l'année 2015, tant du point de vue interne à la collectivité que du point de vue de son territoire.

Ainsi, ce rapport doit être présenté en amont du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et permet à la collectivité de se positionner par rapport au développement durable et de cibler les domaines où l'action est de mise.

Au-delà des obligations réglementaires, la COBAS souhaite permettre au plus grand nombre de s'approprier ce bilan. Ce rapport s'inscrit donc dans la culture d'un dialogue local et citoyen.

Dans la poursuite de la dynamique du rapport de 2014, ce rapport reprend les enjeux identifiés validés et les prospectives qui en découlaient.

Afin de permettre à tout un chacun d'avoir une vision globale, les différentes actions portées au présent rapport sont analysées à travers le prisme des cinq finalités du développement durable. Il se veut, pour l'année 2015, être un rapport annuel allégé qui sera très largement complété en 2016 au regard du grand nombre de projets qui seront effectifs.

## Chapitre 1 – Faire le choix de la sobriété énergétique

### La gestion de la ressource en eau potable en 2015

Le 18 décembre 2015, une nouvelle délégation de service public a été signée avec la société Véolia eau pour une durée de 12 ans. L'optimisation de la ressource et de la distribution a orienté ce choix.

La qualité de l'eau mais surtout la réduction des fuites sur le réseau d'acheminement font l'objet d'une surveillance accrue. Le réseau actuel représente 949 kilomètres de canalisations, 15 réservoirs ou châteaux d'eau, 10 stations de pompage.

Le taux de rendement de la ressource a été porté à 77.6 % pour cette année 2015.

Les travaux neufs réalisés par la C.O.B.A.S. dans le cadre de l'exercice 2015 sont présentés dans le tableau suivant :

Commune	Lieu de l'installation	Description
<b>INSTALLATIONS</b>		
GUJAN MESTRAS	Forage de LA HUME	Réhabilitation et régénération du forage n°2 de la Hume
GUJAN MESTRAS	Réservoir de LA HUME	Réhabilitation de l'étanchéité du réservoir de la Hume
TOUTES COMMUNES	Forages de DESBIEY, CABARET, PISSENS, PASSERELLE, CAPLANDE 1, LIBERATION, CAONE	Diagnostic structurel et fonctionnel de 7 forages
<b>RESEAUX ET BRANCHEMENTS</b>		
LA TESTE DE BUCH	Rue de Sécary / Impasse Bissérié	Renouvellement de 169 ml de canalisation
LA TESTE DE BUCH	Allée Guilhem / allée Valmont Bal - CAZAUX	Renouvellement de 355 ml de canalisation
GUJAN MESTRAS	Avenue des Loisirs	Renouvellement de 630 ml de canalisation
LE TEICH	Avenue Coulet	Renouvellement de 213 ml de canalisation
GUJAN MESTRAS	Reprise branchement Golf	Réhabilitation de 78 branchements
GUJAN MESTRAS	Allée des Bruyères	Renouvellement de 325 ml de canalisation

### La collecte et le traitement des déchets

Pour le territoire de la Cobas cela représente quelques 64 821 habitants (population légale INSEE 2012) à collecter.

Les 5 principaux flux de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) représentent pour l'année 2015 :

- Ordures ménagères résiduelles et assimilées : 23 300 tonnes
- Emballages recyclables : 5 313 tonnes
- Verres : 3 149 tonnes
- Biodéchets et déchets verts (en porte-à-portes) : 9 732 tonnes
- Apports en déchetteries : 22 829 tonnes

On note une stabilisation des tonnages des DMA entre 2014 et 2015.

Le taux de valorisation de ces DMA est de 53 % et 77 % pour les déchetteries (hors gravats et inertes)

L'année 2015 marque le lancement des études préalables à la construction du nouveau Pôle technique Environnement qui devrait permettre l'optimisation des services rendus.

Parallèlement, la reprise en régie directe de l'exploitation du centre de valorisation du Teich, fin août 2015 œuvre dans ce sens, permettant de faire des économies de gestion et d'aller encore plus loin dans le processus de valorisation. En 2015, le site a produit près de 15 000 tonnes de compost, plus de 2 000 tonnes de gravats concassés ont été valorisées, 400 tonnes de bois et souches ont été valorisées en « bois énergie » et près de 4 250 tonnes de bois divers ont été recyclées en panneaux de particules. Au global, environ 75 % des tonnages réceptionnés en 2015 ont ainsi pu être valorisés sur site.

Par ailleurs, la poursuite du programme de prévention en partenariat avec l'ADEME perdure dans sa dynamique et permet de mettre en avant les données suivantes :

- Distribution de 501 composteurs individuels supplémentaires
- Etude sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective
- Mise en place du compostage collectif en pied d'immeuble et dans les campings
- Accompagnement pour favoriser les filières de réemploi avec la signature de conventions de partenariat avec la recyclerie « les Eco-liés » à la Teste de Buch et l'association Insercycles au Teich.

### **Protéger le territoire en accompagnant son développement**

Le GIP Littoral Aquitain poursuit ses missions sur le territoire notamment sur le suivi du trait de côte avec la définition d'une « stratégie de gestion ». Elle se traduit par une étude sur la relocalisation de l'offre touristique et plus particulièrement des 5 campings présents sur la Commune de La Teste de Buch.

C'est une mission à long terme menée avec les communes concernées du littoral qui progressivement se déclinera en actions.

## **Chapitre 2 – Transformer les modes de consommation en réduisant les besoins et les productions, et en exploiter les richesses**

### **Le Programme Local de l'Habitat : assurer une répartition équilibrée et diversifiée des logements sur les quatre communes**

Pour l'année 2015, ce sont 699 000 euros de subventions allouées aux bailleurs sociaux pour 174 logements. L'ensemble de ces logements représente un parc nouveau relevant d'une qualité environnementale HQE et un renouvellement de l'offre proposée aux habitants du territoire.

L'élaboration du nouveau PLH 2016-2021 s'est déroulée sur l'année 2015 en trois phases :

- Un diagnostic mené au premier trimestre a permis d'identifier les forces et les faiblesses de nos quatre communes en termes d'habitat. Ce diagnostic a bien entendu tenu compte des évolutions de population prévisibles ;
- A partir des données recueillies dans cette phase, des grandes orientations ont été identifiées. L'ensemble des partenaires et les élus se sont réunis pour dégager les axes prioritaires à traiter.
- Dans un troisième temps, les actions concrètes opérationnelles ont été déterminées pour les six ans à venir. Ainsi, un volet important d'actions en faveur des économies d'énergies tant sur le volet public que privé du logement a été inscrit.

La maîtrise publique de la production du logement par une offre plus équilibrée en termes de typologie de logements et de répartition territoriale a conduit cette réflexion. La consommation du foncier a été un réel enjeu dans l'élaboration de ce document en concertation avec chaque commune au regard des Plans Locaux de l'Urbanisme respectifs.

### **La politique de mobilités : en route pour l'éco mobilité et la multi modalité**

Le réseau de transport en commun est composé de trois systèmes de transport différents : le réseau intercommunal Baïa et le réseau de navettes de centre-ville Eho ! et le train, épine dorsale du territoire. Ce dispositif est complété par un système de transport à la demande (TAD) et transport de personnes à mobilité réduite (TPMR).

De plus, afin de renforcer l'intermodalité sur son réseau de transport, la COBAS a établi des partenariats avec la SNCF et l'Union des Bateliers Arcachonnais (UBA) afin que les usagers puissent passer d'un mode de transport à l'autre avec le même ticket à 1 euro.

L'année 2015 marque le renouvellement de la Délégation de Service Public. Le Groupe TRANSDEV a obtenu le contrat pour 6.5 ans soit jusqu'au 31 décembre 2021.

Le transport public urbain doit permettre le report modal pour favoriser une amélioration des conditions de circulation entre les pôles générateurs de l'agglomération.

Les enjeux de la COBAS en matière de transport urbain sont :

- Poursuivre le développement intercommunal du réseau de transport en même temps que celui du territoire ; le réseau de transport est une des vitrines fortes de la COBAS
- Développer une offre de transport durable, flexible et accessible avec une contribution financière maintenue
- Regrouper tous les services de transport au sein d'un même réseau de transport et d'un même contrat
- Optimiser l'offre en adaptant l'offre à la demande et en mutualisant les moyens
- Adapter l'offre à la demande et augmenter la fréquence de passage des bus
- Accompagner ce développement par une information sur les transports et un réseau commercial dynamique au plus près de la population
- Rendre le parc accessible et le renouveler dans le cadre d'une politique de développement durable
- Créer une société dédiée au réseau de transport de la COBAS avec une comptabilité générale dédiée pour une totale transparence des coûts et de la contribution de la COBAS

Cette nouvelle délégation est signe de changements avec :

- Une période (du 14 juin au 31 décembre 2015) de continuité du réseau existant
- La mise en place en janvier 2016 d'un nouveau réseau BAIA unifié.

La fréquentation est en nette progression sur l'année 2015. Le renouvellement du parc de véhicules s'étale sur la durée du contrat de DSP.

Le dispositif du bus de mer mis en œuvre depuis 2012 sur les mois de juillet et août a été utilisé par 8 894 passagers sur l'année 2015.

Le bus de mer s'inscrit dans le cadre de la démarche multi modale développée par la COBAS en encourageant l'utilisation de plusieurs modes de transport collectifs avec un seul ticket.

En parallèle la mobilité douce est encore cette année développée par l'extension du réseau de pistes cyclables. La piste située à Pereire a fait l'objet d'un entretien spécifique du fait de sa dégradation. 190 mètres linéaires ont fait peau neuve au mois de mars. De nouveaux travaux ont été engagés pour faciliter et sécuriser les déplacements : 250 mètres linéaires créés allée du Haurat et 450 mètres linéaires rue de l'Yser à Gujan Mestras.

L'objectif est de poursuivre le développement de ce mode de déplacement tant pour se rendre au travail que pour les loisirs. Cela relève d'un enjeu majeur pour le territoire.

## Chapitre 3 – Faire naître l'économie de demain

En garantissant des conditions optimales d'accueil et de développement pour les entreprises, la COBAS se positionne comme facilitateur. Le service développement économique a accueilli 89 porteurs de projets lors de l'année 2015. Ils ont bénéficié lors de cette rencontre d'un accompagnement, d'un soutien ou d'une réorientation vers les acteurs du développement économique ou vers un expert.

2015 a été aussi l'année de la mission de préfiguration de l'agence de développement économique BA2E qui prendra le relais sur l'action économique au cours de l'année à venir. La COBAS agit donc pour l'innovation et l'emploi.

L'agence aura pour objectif d'optimiser le développement économique du Pays, en contribuant à créer des conditions favorables au maintien et à l'implantation des entreprises.

Un site internet d'immobilier et de foncier d'entreprise est en cours d'élaboration pour faciliter l'installation des entreprises. Ce site permettra d'avoir une vision globale de la vie économique locale et des possibilités de développement et des disponibilités foncières.

Après six ans d'activité, la pépinière a accueilli une trentaine d'entreprises. En 2015, cela représente 8 jeunes entreprises dans des secteurs variés.

Parallèlement, la COBAS s'engage pour le Très Haut Débit, outil indispensable pour l'avenir et pour le développement économique du territoire. En février 2011, en partenariat avec le syndicat Gironde Numérique, une dorsale irrigant le territoire sur 100 km a été mise en place. Forte de cette réalisation, la COBAS a décidé d'agir en faveur des usagers en proposant sur le territoire l'implantation de Nœuds de Raccordement de Montée En Débit (NRA MED) dont 5 effectifs depuis mars 2015. Le besoin des usagers grandissant et dans un souci d'équité territoriale, la COBAS a sollicité Gironde Numérique pour étudier le déploiement de 7 nouveaux NRA MED qui seront en fonctionnement en 2017. La COBAS a clôturé ses opérations de NRA MED et prépare le déploiement de la fibre à l'abonné.

## Chapitre 4 – Optimiser les services de proximité

### Formation et emploi

L'année 2015 de Bassin Formation se décline en deux semestres marqués par des tendances presque opposées.

Un premier semestre qui s'inscrit dans le droit fil de 2014 et de ses effets avec notamment ses incertitudes, l'application des réformes en cours, une baisse nationale des recrutements par l'alternance, des appels d'offres régionaux déterminants.

Un deuxième semestre qui voit une augmentation des recrutements en alternance, une augmentation sans précédent de l'intérêt pour le BTS, l'obtention des deux marchés publics de formation avec le Conseil Régional.

Comme chaque année, différentes journées de séminaires d'ingénierie pédagogique ont rassemblé les équipes dans un esprit constructif et productif autour du projet central d'individualisation des parcours de formation.

L'activité Formation Continue est en augmentation en 2015 avec la progression des contrats de professionnalisation sur les BTS notamment. Le développement se confirme en formation continue dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie restauration et des produits de la mer.

Par ailleurs, le centre étoffe son offre de prestations par son référencement ou son habilitation à mettre en œuvre différents dispositifs : CQP (Certificat de Qualification Professionnelle de branche), titres professionnels de niveau CAP et bac, Préparation Opérationnelle à l'Emploi, Agrément HACCP pour la restauration commerciale...

Le jeudi 26 mars 2015 s'est tenu le 14<sup>ème</sup> Salon des Saisonniers au Parc des Expositions de la Teste de Buch. Ce salon est organisé par la COBAS dans le cadre du programme d'action de la Maison des Saisonniers. Le partenaire principal est Pôle Emploi qui se charge des contacts avec les employeurs, des offres et de l'organisation des stands où se tiennent les rencontres « candidats-employeurs ».

Cette démarche partenariale est soutenue financièrement par la Région, l'Etat, la CdC du Val de l'Eyre, la ville de Marcheprime, la COBARC et le Fonds Social Européen.

300 offres d'emplois en libre consultation ont été proposées et environ 45 recruteurs étaient présents et accessibles sur leurs stands dans des secteurs diversifiés (hôtellerie, restauration, campings, loisirs, services à la personne, commerces et services, grande distribution...). Ce salon a permis de poser les jalons d'une nouvelle réflexion et action à engager en faveur de l'emploi.



## **Politique sportive**

En 2015, l'ensemble des associations sportives subventionnées par l'Agglo ont été rencontrées individuellement. Celles-ci sont venues se présenter, faire part de leur fonctionnement, de leurs projets.

La COBAS souhaite réaffirmer son engagement en matière sportive, encourager la pratique du sport et contribuer à l'animation sur son territoire.

348 000 € de subventions ont ainsi été distribuées en soutien à l'action des associations sportives locales.

## **Culture**

Dans le cadre du schéma de mutualisation engagé par la COBAS avec les médiathèques et bibliothèques du territoire, un travail de réflexion est en cours.

La première étape a été de dresser un état des lieux du contenu de l'offre de lecture publique sur le territoire. Il s'agit d'optimiser les fonctionnements et les échanges en se basant sur l'actuel existant des quatre communes. L'intention est de mettre en place un portail internet commun.

De même, le projet de mutualisation des écoles de musique se poursuit avec de nouvelles actions mises en place cette année. Pour la cinquième année consécutive, la COBAS soutient les quatre écoles et conservatoire qui mutualisent leurs moyens afin de proposer des projets musicaux d'envergure.

Dans le cadre d'OPUS BASSIN 2015, deux thèmes musicaux ont été abordés : la clarinette et le jazz.

## **Le contrat local de santé en réponse aux questions de santé qui touchent le territoire**

Un véritable travail en partenariat s'est mis en place avec l'Agence Régionale de Santé pour aboutir le 25 juin 2015 à la signature du Contrat Local de Santé entre la COBAS, L'ARS et une dizaine de partenaires.

Suite à un diagnostic du territoire, réalisé par l'Observatoire de la Santé en Aquitaine au printemps, l'accord cadre signé le 25 juin 2015 a validé les 5 axes de travail de la COBAS pour les trois années à venir :

- Axe 1 : veiller à la continuité et à l'adaptation des services
- Axe 2 : promouvoir le bien vieillir et la coordination autour de la personne âgée
- Axe 3 : développer l'éducation à la santé auprès des jeunes et soutenir la parentalité
- Axe 4 : valoriser et soutenir les dispositifs en direction des publics vulnérables
- Axe 5 : aménager des cadres de vie favorables à la santé

## **Prévention et solidarité**

La COBAS a poursuivi son accompagnement des associations d'insertion sociale, professionnelle, d'économie sociale et solidaire, de prévention et de solidarité sous la forme de subventions de fonctionnement, ou de mise à disposition de locaux avec une prise en charge du loyer et/ou des fluides.

- Aire des gens du voyage : pour l'année 2015, notre territoire s'est inscrit dans la coordination départementale favorisant une meilleure organisation des demandes et de l'offre proposée pour le grand passage. Confiée à Aquitanis et soutenue par les services de l'Etat, cette démarche pour la saison estivale a également fonctionné pour les places disponibles sur les aires d'accueil. 8 groupes ont ainsi été accueillis sur le site de l'aire de grand passage dont la gestion est assurée par le prestataire Vago.
- Accueil de jour itinérant : 2015 a confirmé le bon repérage du dispositif tant par les bénéficiaires que par les partenaires. On note une forte augmentation de la fréquentation sur les permanences, répondant au besoin d'un public en grande précarité.
- Point d'Accès au Droit : ce service de proximité a permis à 1300 personnes de bénéficier d'un entretien gratuit avec un professionnel dans les locaux du PAD.
- Dispositif « chèque eau » : pour des familles en situation difficile, payer sa facture d'eau représente un effort financier important suivant les aléas de la vie, la COBAS offre la possibilité de bénéficier de chèques eau qui permettent de régler jusqu'à 50% du montant de la facture. En 2015, 23 455 € ont ainsi été distribués.

## **Jeunesse et animation vie sociale : des structures et des initiatives au service des familles**

La COBAS a poursuivi son engagement à hauteur de 133 000 € auprès des structures jeunesse 12-25 ans du territoire.

De même, l'aide technique avec la mise à disposition d'un matériel de sécurité routière, auprès des quatre communes et de l'Education Nationale a été maintenue, pour sensibiliser les enfants du primaire à la sécurité routière.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a pleinement fonctionné sur 2015 en accueillant les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

La Commission pour l'accessibilité des personnes handicapées a été réactivée le 07 décembre 2015. Réactualisée en fonction des directives, désormais tous types de handicaps doivent être représentés. De plus, la Commission doit accueillir des associations ou organismes représentant les personnes âgées, des représentants des acteurs économiques ainsi que des usagers de la ville.

## Chapitre 5 – Tendre vers une administration éco-responsable

Toutes les actions conduites par la COBAS intègrent les enjeux du développement durable. Les paragraphes précédents témoignent de l'engagement de chaque service.

La dématérialisation des actes, la commande publique, la communication, le déplacement des agents, le service Ressources Humaines...œuvrent à la mise en place d'actions concrètes dans le fonctionnement de la collectivité.

De grands projets structurants ont été lancés notamment les études pour le doublement de l'axe A660/RN250, la rénovation d'une école pour chacune des quatre communes, l'étude pour un terrain de football synthétique.

Parallèlement la COBAS s'inscrit dans des démarches contractuelles notamment dans le cadre du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.

L'année 2015 a été particulièrement consacrée aux actions suivantes :

- Elaboration et validation du nouveau Contrat de Pays : le territoire du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre classé en totalité en territoire dynamique relève ainsi du contrat dit de programmation, mobilisant les politiques sectorielles de droit commun.
- Nouvelle candidature LEADER 2015-2020 : elle a été retenue le 17 juin 2015 et une enveloppe de 1.35 millions d'euros de financements européens FEADER a été allouée au Pays
- Préparation de la future candidature DLAL FEAMP : le 05 novembre 2015 des ateliers ont été organisés lors du Séminaire DLAL du territoire. Le dossier de candidature a été transmis aux instances régionales compétentes. Le résultat sera connu lors du 1<sup>er</sup> semestre 2016.
- Accompagnement des collectivités en faveur du développement des produits bio et locaux en restauration collective publique
- Lancement de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale : les trois premiers mois de l'année ont été consacrés au lancement de l'action ainsi qu'à la définition et validation de ce recensement. A partir de ces résultats, un programme d'actions a été établi autour de 6 grands axes : organisation interne et compétences, formation professionnelle continue, mutualisation des salariés, alternance, jeunes et entreprises, transmission d'entreprise
- Opération Collective de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat : le lancement de la deuxième tranche est intervenu le 1<sup>er</sup> septembre 2015. La convention attributive des fonds Fisac a été signée le 04 décembre 2015, permettant le lancement officiel de cette seconde tranche en début d'année 2016.
- Mission de transport mutualisé : la COBAN Atlantique qui porte cette action pour le compte du Pays, a recruté au 1<sup>er</sup> novembre un chargé de projet Mobilité Durable.

Les enjeux du réchauffement climatique, de l'érosion et submersion marines, de l'évolution démographique et de la gestion du foncier sont autant d'éléments moteurs à la réflexion de l'ensemble des élus et services dans l'accomplissement de leurs missions au quotidien.

La poursuite des objectifs sera portée par chacun sur l'année à venir dans la conduite des nouveaux projets (doublement A660/RN250, nouveau pôle technique, DSP eau et transport...). Ces derniers seront développés dans le rapport développement durable de l'année 2016.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20161118-16-209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/11/2016

Publication : 21/11/2016

Le Président  
Marie-Hélène DES ESGAULX

